

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** La réponse est oui, madame le Président. Le ministre a fait ce que d'autres ministres des Finances ont déjà fait, c'est-à-dire qu'il s'est prêté à une séance de photographie.

**M. Epp:** Ce n'est jamais arrivé.

**M. Trudeau:** On dit que ce n'est jamais arrivé, madame le Président. Il y en a qui sont très mal renseignés.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Surtout des libéraux.

**M. Trudeau:** Je me suis justement renseigné à ce sujet. Qu'ils aillent le demander aux journalistes eux-mêmes. Le ministre des Finances n'a pas créé de précédent. Il n'y a donc aucune raison de supposer que l'hypothèse du député soit juste.

#### L'INCIDENCE POSSIBLE SUR LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES

**M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est):** Madame le Président, abordons alors la question sur un plan plus personnel, celui des clients qui essaient ces jours-ci d'obtenir des prêts hypothécaires, et du point de vue des directeurs de crédit des diverses sociétés de fiducie qui accordent ces prêts. Le premier ministre suppose-t-il qu'un directeur de crédit hypothécaire songerait à accorder aujourd'hui un prêt, disons de \$10,000, à l'emprunteur qui veut l'obtenir au taux d'intérêt le plus bas possible, ou suppose-t-il, à cause des pressions à la hausse sur le dollar qui résultent de cet énorme déficit de 31.2 milliards, que le directeur de crédit attendra un jour ou deux afin de prêter peut-être à 1 p. 100 de plus, ce qui ajouterait \$700 au coût d'un prêt hypothécaire moyen de \$10,000? Un ministre des Finances qui a les rênes bien en main irait-il donner pareilles indications?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit dans mes réponses précédentes. Si les gestionnaires financiers se fient à des signaux sur ce qui peut arriver ou non, ils prennent des risques et ceux qu'ils conseillent en prennent aussi. Il s'en trouvera peut-être pour prendre des décisions ou se lancer dans des entreprises financières sur la foi de ce qu'ils ont lu dans les journaux ce matin. Tant pis pour eux si les chiffres qu'ils ont lus ce matin diffèrent de ceux qui seront annoncés ce soir. A eux de décider. Mais qu'ils ne comptent pas sur moi pour les guider.

#### LE PRÉCÉDENT BRITANNIQUE DE L'AFFAIRE DALTON

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le 18 février 1983, il a déclaré ce qui suit, comme en témoigne la page 22978 du *hansard*:

Madame le Président, le député établit un parallèle avec l'ancien Chancelier de l'Échiquier, M. Dalton, qui a par mégarde dévoilé un secret budgétaire, lequel a fait la manchette des journaux avant qu'il n'ait lu son budget. Comme il était allé à l'encontre de la tradition en agissant ainsi, le ministre a démissionné.

#### Présence à la tribune

S'il est prouvé que les documents publiés et divulgués dans les médias font partie du budget, demandera-t-il la démission du ministre des Finances?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député échafaude des hypothèses. S'il se reporte à l'affaire Dalton de 1947, certains faits ont été divulgués avant qu'un budget ne soit présenté. Ce qui importe cependant, c'est que ces informations étaient bel et bien contenues dans le budget présenté par la suite.

Bien sûr, si ce que les journaux ont publié hier soir ne se retrouve pas dans le budget, la question du député ne se pose plus. Si M. Dalton avait déclaré à la Chambre qu'un impôt ne serait pas prélevé sur les cigarettes mais sur le chocolat, par exemple, bien des gens se seraient rués sur le chocolat.

**M. Lawrence:** Il n'aurait pas dit cela.

**M. Trudeau:** Ils auraient alors eu tort de se fier aux dispositions divulguées, car elles auraient pu être modifiées entre le moment où le document a été envoyé à l'impression et celui où le discours a été prononcé à la Chambre. En effet, c'est ce dernier qui constitue le budget et non pas un document sur lequel la presse et l'opposition ont fait des suppositions.

#### LA TRADITION PARLEMENTAIRE

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, le premier ministre peut prétendre que je ne fais que des suppositions, mais si ces informations figurent dans le budget de ce soir...

**M. Clark:** Ou une partie de ces informations.

**M. Lewis:** ... la question que j'ai soulevée aujourd'hui, à tort, selon le premier ministre, car il s'agit simplement d'une suggestion, sera-t-elle alors fondée et le premier ministre respectera-t-il la tradition et tiendra-t-il parole?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député et son parti voudraient-ils bien laisser tomber toute cette question si ces informations ne figurent pas dans le budget?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lawrence:** Certainement pas. L'incident d'hier n'aurait pas dû se produire.

\* \* \*

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON ALTESSE LE PRINCE KARIM  
AGA KHAN

**Mme le Président:** Je tiens à vous signaler la présence à notre tribune de Son Altesse le prince Karim Aga Khan, le chef spirituel des Ismaéliens.